

13320 BOUC BEL AIR
MAY 2019

Bouc Bel Air, le 6 juin 2019

OBJET : Réponse à l'enquête publique sur les dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires liés à l'usine ALTEO de Gardanne.

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

En tant qu'habitant des Bouches-du-Rhône et citoyen soucieux de l'avenir de ma région et de la santé de nos enfants, je réponds ce jour, par la présente, à l'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact réalisée par la société ALTEO GARDANNE relative à l'appréciation des dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine d'alumine de Gardanne et des installations de stockage de déchets de résidus minéraux sises au lieu-dit « Mange-Garri».

Ces déchets industriels chargés en métaux lourds et en soude sont stockés à l'air libre dans une zone très peuplée extrêmement proche de certaines habitations.
Pourquoi ?

Le site n'est même pas clôturé et des jeunes y jouent en VTT ou motocross.
Ces déchets présentent un danger potentiel que nul ne peut ignorer !! Soude, Arsenic, chrome, pour ne citer qu'eux (rapport ANSES). Les boues rouges auraient également une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au seuil naturel (rapport BRGM).
Pouvez-vous infirmer cela ?

Les riverains proches constatent régulièrement la présence de poussière rouge dans leur jardin, maison, sur leur terrasse. Par jour de grand vent, on retrouve ces particules à plusieurs kilomètres. J'ai également pu constater que la ville de Gardanne est entièrement rouge (écoles, hôpitaux, crèches, maison de retraite...).

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que ce site soit sécurisé et fermé.
Pourquoi n'est-il pas clôturé ?

Le traitement au CO2 est semble-t-il capable d'éliminer la plupart des polluants des 270m3/heure de l'eau renvoyée à la mer. Quels sont les tonnages de polluants ainsi éliminés et leur composition ?

Le traitement au CO2 est semble-t-il capable d'éliminer la plupart des polluants des 270m3/heure de l'eau renvoyée à la mer.
Où sont-ils ensuite acheminés et quelles précautions sont prises pour leur non dissémination ?

Où sont les résultats des tests d'irritation oculaire et cutanée, réalisés à partir des envolées de poussières de la Bauxaline ?

Le recyclage

Une étude de réhabilitation du site est-elle prévue pour sa sécurisation à long terme ?

Qui financera l'étude de réhabilitation du site?

Un chiffrage des travaux pour réhabiliter le site a-t-il été fait?

Je m'oppose donc au renouvellement du stockage de ces déchets sur la commune de Bouc Bel Air et plus largement dans notre département. Je demande l'application du principe de précaution et donc l'arrêt du stockage et le non renouvellement de l'autorisation de stockage émise par la Préfecture.

Document 82